

**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU
D'UN MATERIAU PREVU A L'ARTICLE 5
DE L'ARRÊTE DU 21 NOVEMBRE 2002**

Valable 5 ans à partir de la date de délivrance

PROCES-VERBAL N° 14-02796 L

et 1 annexe de 12 pages

MATERIAU présenté par :

MARQUES COMMERCIALES : ROYAL 81517 V1200 et METRO PLUS 81220 V1200

DESCRIPTION SOMMAIRE : Tissus velours 100% coton ignifugés par foulardage
Masse surfacique nominale : 523 et 660 g/m²
Epaisseur nominale : 1.7 et 2.7 mm
Coloris : divers

RAPPORT D'ESSAI : N° 14-02796 du 3 octobre 2014

NATURE DES ESSAIS : Brûleur électrique
Vieillessement en enceinte climatique
Nettoyage à sec

CLASSEMENT :

M 1

DURABILITE du classement (Article 5 de l'annexe 2) : non limitée en utilisation à l'abri des intempéries.
(matériau non lavable mais nettoyable à sec)

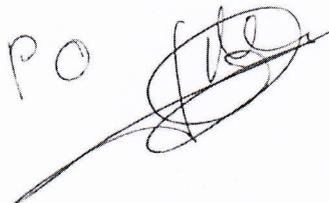
Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai annexé.

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

NOTA : Sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essai annexé.

A Lyon, le 3 octobre 2014

Responsable de Site ou son représentant
Bruno CHEVET

PO 



ACCREDITATION
N° 1-0101*
PORTÉE
COMMUNIQUÉE
SUR DEMANDE